



S'agit-il de menaces de violences ou de mort?

Par **Christine2020**, le **28/02/2021** à **00:22**

Bonjour,

je me permets de poser ma question car je viens de croiser mon ex conjoint contre qui j'ai porté plainte pour violences conjugales. Il m'a dit que si il avait été quelqu'un de violent comme je le prétends, ça ferait longtemps que moi, ma mère et mes témoins serions KO. Je n'arrive pas à dormir en repensant à ces paroles et a savoir si ma famille risque des représailles. Dois-je aller porter plainte ou le "si j'étais" exclut l'existence réelle d'une menace au sens juridique?

merci beaucoup à vous, cordialement

Par **jodelariege**, le **28/02/2021** à **10:08**

bonjour

à mon sens votre ex ne vous a pas menacé mais a plutôt donné des explications face à vos accusations :en effet il dit qu'il n'est pas violent **car** si il avait été violent il aurait fait ceci et cela mais comme il ne l'a pas fait cela prouve (pour lui) qu'il n'est pas violent

il ne dit pas" je vais mettre ko vous ,votre mere ,les témoins..."

il ne vous a pas menacé mais expliqué et se défend ainsi

Par **Christine2020**, le **28/02/2021** à **13:01**

Merci beaucoup, c'est bien ce que je pensais, il était devant un ami à lui. Il avait du mal à contenir sa colère et niait tous les faits avec un aplomb déconcertant, comme il était en train de mentir j'ai pris cela pour un demi mensonge aussi. Encore merci à vous, très bon dimanche

Par **jodelariege**, le **28/02/2021** à **13:03**

avec plaisir.bon dimanche à vous aussi